



JOURNEE DES ANCIENS LE 10 JUIN 2017 ARBOIS

Arrivée des participants à partir de 8h30 avec la café d'accueil et les viennoiseries.

On a pu constater une forte implication du CIS d'Arbois dans la préparation de cette journée et dans la mise en place de toute l'intendance.

Pour cette journée conviviale le soleil nous a fait l'honneur de sa présence.

A 9 heures 40 début de l'assemblée générale après le départ des épouses pour les visites touristiques (musée et autres).

Personnalités présentes :

Bernard Amiens, Maire d'Arbois, Vice Président du SDIS et représentant le Président du Conseil Départemental, Philippe Huguenet, Président de l'Union Départementale, Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers, Nicolas Marillet représentant le Directeur Départemental, les membres du bureau de la commission des ASP du Jura avec son Président Délégué, Claude Voisin.

Accueil des autorités et des participants par Claude Voisin.

Minute de silence en l'honneur des membres disparus au cours de l'année passée.

Remerciements des autorités présentes.

Lecture du compte rendu de l'année précédente par le secrétaire de la commission, Didier Renaud.

Parole à Monsieur le Maire d'Arbois.

Remerciements et présentation d'Hervé Molin, vice-président du SDIS

Bienvenue à Arbois aux ASP et à leurs épouses.

Admiration pour les SP qui sont indispensables pour la société actuelle.

Le Jura a la chance d'avoir beaucoup de volontaires donc des secours moins chers, ce qui n'est pas le cas dans toute la France;

Les SP sont une belle union de gens qui ont des valeurs, ce qui est un exemple à l'heure actuelle.

Cette journée des ASP est remarquable et permet de garder les valeurs de la France : admiration et respect. En information annonce d'un nouveau centre de secours.

Grand merci à tous.

Informations du Président délégué :

2603 adhérents à l'UDSPJ dont plus de 700 ASP soit 26 %.

Transmission des informations : Tous les membres des CIS ne sont pas forcément informés par le chef de centre ou le président de l'amicale. Si besoin donner son adresse mail pour l'information en direct.

Présence des ASP de plus en plus importante dans les diverses manifestations mais pas encore suffisante.

Pour info également la journée nationale prévue le 24 Juin est reportée au 6 juillet à 19h00 au SDIS.

Les ASP ne doivent pas hésiter à s'investir dans les amicales aux postes à responsabilité.

Remarque sur une amicale jurassienne qui refuse de prendre en son sein les ASP qui n'ont pas 20 ans de service. Juste une précision, il faut au moins 55 ans pour être considéré comme ancien.

Rappel sur la bonne organisation de la rando d'Orgelet.

Présentation de la rando de Mont sur Monnet du mois de Juillet 2017.

Rando prochaines : 2018 Voiteur, 2019 Andelot, 2020 Viry.

Action de distributions de flyers à la « tram'ju »

Présentation de la journée d'aujourd'hui. Rappel sur la prudence par rapport à la consommation d'alcool.

Recherche de candidats pour la journée des Anciens :

2018 pas de candidat sur le secteur Sud.

Les ASP de Moirans semblent intéressés mais doivent confirmer avec le centre et l'amicale.

2019 pas de candidat.

Déception du Président délégué sur les soirées à thème qui n'ont pas eu lieu par manque de thème.

Pas d'idée complémentaire dans la salle.

Parole à Philippe Huguenet :

Remerciements à Monsieur le Maire et aux membres du bureau de l'UDSPJ

PFR 1: à ce jour on peut dire que le système est préservé et garanti. Les sommes versées sont maintenues. Le gestionnaire sera déterminé de façon définitive à l'automne.

La nouvelle PFR ne présente pas de changement pour les SPV depuis sa mise en place en 2016.

A noter que les années faites en plus après l'âge de 55 ans apporteront une bonification à la valeur versée, ce qui n'est pas le cas pour la PFR1.

Pas de retard sur le versement de la PFR.

Assurances: les SP sont assurés en opérationnel par le SDIS. En ce qui concerne les autres activités les adhérents de l'UDSPJ sont assurés par l'Union. La fédération a donc fait un contrat national fédératif à disposition des unions départementales et plus de 75 d'entre elles y ont adhéré. Ce contrat concerne les SP actifs, les JSP et les vétérans. La cotisation devrait être très faible à terme pour les plus de 75 ans, afin de pérenniser l'adhésion de ceux-ci jusqu'à la veille de leur 85 ans.

Le Président fait remarquer qu'il y a un turn'over important chez les Présidents d'amicale. Les nouveaux élus ne sont pas toujours sensibles au rôle associatif du président. Une impérieuse nécessité d'information de ceux-ci est prévue dans les mois à venir. Le nombre de cotisants dans les amicales est le baromètre du bon fonctionnement de celles-ci et est suivi attentivement par le CA de l'Union.

Reprise de parole par Claude Voisin :

Alignement de l'allocation de vétérance sur la PFR. 20% d'alignement supplémentaires cette année soit une valeur de 80%. Déception du Président délégué.

Le maire d'Arbois rappelle que dans le département le budget est maintenu et non diminué comme dans certains autres départements. Ceci explique qu'il n'a pas été possible d'en faire plus. Il faut donc une certaine patience pour cet alignement.

Parole à Nicolas Marillet :

Il salue l'auditoire et présente les excuses du DDSIS.

Remerciements aux membres du bureau de la commission.

Il rappelle que les 20% alloués étaient le maximum de ce qui pouvait être fait cette année.

Il précise également que les élus feront le nécessaire dès que possible pour aboutir aux 100%.

Remerciements aux SP d'Arbois pour leur accueil et la bonne organisation de cette journée.

Reprise de parole par Claude Voisin :

Rappel que suite à un décès il ne faut pas oublier de faire les demandes de réversion. Le département du Jura est très vigilant à ce sujet. Il est indispensable de la faire dans le délai absolu de l'année qui suit le décès car passé ce délai il n'y a plus de possibilité d'attribution.

Ne pas oublier non plus de prévenir le secrétariat de l'UDSPJ des décès.

Insigne des ASP : insigne officiel qui doit être porté du côté gauche.

Cet insigne sera remis officiellement à tout départ de SP en retraite selon un protocole établi dans le Jura.

Ces insignes achetés par l'UD seront vendus aux amicales à prix coutant. Par contre il faut que l'information remonte bien au secrétariat de l'UD pour remise de celui-ci.

Blouson ASP :

45 euros par blouson si un nombre minimum est atteint. Il faut encore en commander une bonne dizaine pour obtenir ce prix de groupe.

ASP mag : peu d'adhésions. Encouragement à s'y abonner pour la somme de 24,50 euros par an.

Batterie fanfare : bonnes prestations en général mais l'effectif est faible. Claude Voisin incite les auditeurs à aider à un recrutement. Philippe Huguenet précise le rôle tenu par cette BF et encourage chacun à en faire la promotion. Il confirme l'engagement de l'UD pour cette entité et son soutien.

Le musée : Il se porte bien malgré les difficultés rencontrées il y a quelques temps. Musée sous la direction de Michel Ladant. L'UD continue de soutenir le musée. Un agrandissement est prévu et ces travaux vont être engagés dans les semaines à venir. Ceux-ci sont supportés par l'UD.

Questions diverses:

- Jacques Bachelet de Chaumergy annonce sa journée portes ouvertes et rappelle qu'il avait été fait don d'un FPT au musée. En le sollicitant en retour temporaire pour cette manifestation, il apprend qu'il n'existe plus car il avait été vandalisé et donc détruit. Certaines rumeurs ont couru sur l'utilisation des fonds récupérés lors de la vente.
- Philippe Huguenet répond qu'il n'y a aucune certitude sur ce fait et demande une certaine prudence sur ces rumeurs car il n'y a pas de preuve sur cette malversation. Il valide la vandalisation de certains véhicules et explique pourquoi ils ont été détruits.
- demande pour le déplacement du drapeau pour le décès d'un ASP. Philippe Huguenet rappelle qu'il y a un protocole existant dans ce cas précis selon le rang de la décoration.
- demande de l'accélération de la mise à niveau du site internet sur le site de l'UD. Claude Vallet répond que le web master attend des photos pour la mise à jour du site.

Fin de l'assemblée générale et mise en place pour la prise d'armes.